

Ce léger soulagement était précieux pour tous, car personne, même les plus riches, n'était au-dessus de la gêne. Il fut bientôt suivi de mesures plus importantes. A la disette succédait la famine. Le blé allait manquer. Il fallait en acheter au loin.

Le 28 mars, le Maire ayant convoqué le Corps de ville, « représente à l'Assemblée que, dans la malheureuse situation où se trouve le public par le prix excessif auquel les bleds se vendent et par leur cherté, il conviendrait de prendre de justes mesures pour trouver de l'argent, pour envoyer dans les provinces voisines acheter des bleds et ensuite les faire conduire en ceste ville, pour les distribuer au plus bas prix qu'il sera possible.

« Le dit sieur Maire représente ensuite à l'Assemblée qu'il ne l'a convoquée que dans l'extrême nécessité, et après avoir invité tous les marchands de cette ville, de travailler incessamment à cet amas de bled, en quoy il ne lui a pas été possible de réussir par la rareté de l'argent, tous ces marchands ayant offert de donner volontiers leurs soins pour lesd. achats desd. bleds et la conduite en ceste ville, pourvu qu'on leur fournisse les fonds nécessaires pour les achats. C'est pourquoy led. s<sup>r</sup> Maire invite l'Assemblée de délibérer, et en même temps les exhorte de faire en pareil cas leurs efforts pour trouver les fonds nécessaires pour faire lesd. achats.

« Sur quoy la matière mise en délibération dans l'Assemblée, où se sont trouvés, outre M<sup>rs</sup> les Maire et Eschevins; de la part du Bailliage : M<sup>r</sup> de Saint-Fons, lieutenant particulier; M<sup>r</sup> de la Chatonnière, assesseur criminel; M<sup>r</sup> Despiney, conseiller; M<sup>rs</sup> de la Roche et de la Barmondière, avocat et procureur du Roy; et de la part de l'Eslection : M<sup>rs</sup> Deschamps, président, et Despiney, lieutenant, et M<sup>rs</sup> Dervieux et Mabiez eslus, M<sup>r</sup> François, avocat, et les sieurs Buiron et Aynès, procureurs.

« Après différentes réflexions faictes sur l'impossibilité actuelle de trouver aucun argent à emprunter et sur la nécessité pressante de faire incessamment des achats de bleds, ceux des susnommés qui ont des gages à la recepte des tailles de ceste eslection ont fait offre de consentir que lesd. gages soient pris et joints entre les mains